

BEYCHAC-ET-CAILLEAU - MONTUSSAN - SAINTE-EULALIE
SAINT-LOUBÈS - SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC - YVRAC

ENSEMBLE

le magazine de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence



Mobilités
des solutions pour
votre quotidien

Les vélos Modalis seront déployés sur le territoire des Rives de la Laurence en septembre prochain.

ENSEMBLE

Magazine d'information de la Communauté
de communes Les Rives de la Laurence



N° 23 - janvier 2026

■ **Directeur de la publication :**

Frédéric Dupic

■ **Commission communication :**

Nanou Laurentjoye (responsable),
Sophie Ragot, Sylvie Fonteneau,
Yannick Laurichesse,
Françoise Guillermo,
Philippe Garrigue.

■ **Conception - rédaction :**

Agence Sapiens / Cyril Kerform
Photos : Agence Sapiens, Nouvelle
Aquitaine Mobilités, service
communication.

■ **Impression :**

Sodal - Langon

Janvier 2026 - Dépôt légal de parution
Tirage : 14 700 exemplaires



LES RIVES
DE LA
LAURENCE

Sommaire

éditorial <i>le mot du président</i>	3	
	4	en images <i>les événements marquants du trimestre</i>
à la Une <i>lutte contre les Violences Intrafamiliales</i>	5	
	8	grand angle <i>mobilités et transports, offrir des alternatives à la voiture</i>
en action <i>protection contre les inondations, poursuivre le travail</i>	12	
	14	nos agents <i>nouvelle génération d'agent.es au service technique</i>
transition énergétique <i>la plateforme de rénovation énergétique</i>	15	
	16	agenda <i>les dates à retenir sur nos communes</i>

www.rivesdelalaurence.fr

Communauté de communes
Les Rives de la Laurence

30 bis, chemin de Nice

33450 Saint-Loubès

tél : 05.56.78.91.11

accueil@rivesdelalaurence.fr



SUIVEZ-NOUS
sur facebook et instagram
@rivesdelalaurence





« Je vous
souhaite
une belle
et heureuse
année 2026 »



Dernier numéro de la mandature pour votre magazine "Ensemble".
Que de chemin parcouru depuis 6 ans. Un mandat parsemé de crises :
sanitaire, énergétique, financière, institutionnelle...

Pour autant, votre communauté de communes est restée fidèle à sa ligne directrice,
en accompagnant au plus près les communes membres, par les fonds de concours
et les attributions de compensations.

Nous avons gardé le cap en investissant les champs d'actions de nos compétences :
assainissement, voirie, action sociale, développement économique, gestion des
milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), action culturelle,
mutualisation des services, etc. La liste est loin d'être exhaustive et elle résume en
quelques lignes la puissance de l'action publique dans le quotidien des habitants
des six communes de notre territoire.

Il est des actions qui ne se voient pas, mais qui sont déterminantes pour tous les
résidents. Je pense en premier à lieu à l'assainissement qui a occupé nombre de
nos débats et a mobilisé d'importants moyens financiers.

Il en est de même pour la protection contre les inondations, en lien avec le schéma
directeur des eaux pluviales et pour laquelle nous vous proposons un dossier dans
les pages de ce magazine.

Parmi les compétences que nous avons intégrées durant ce mandat : les mobilités.
Si cette dernière relève directement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour ce qui
est des grandes infrastructures, notre collectivité peut agir à l'échelon local. Nous
détaillons une partie de notre plan mobilités dans le grand dossier de ce magazine.

Autre projet développé par nos équipes, élus et agents, une grande campagne de
sensibilisation et de prévention sur la thématique des violences intrafamiliales.
Nous savons de par les chiffres et les remontées des services de l'État et de nos
Centres Communaux d'Action Sociale, combien cette problématique est, hélas,
une réalité majeure pour bon nombre de familles. Si nous ne pouvons pas nous
substituer aux services compétents et aux actions entreprises par le Département,
il est de notre devoir, à notre échelle, d'alerter et de sensibiliser. Cette action rentre
pleinement dans les compétences de notre Centre Intercommunal d'Action Sociale
qui mène des missions primordiales auprès des publics fragiles.

En ce début d'année, je tiens au nom du conseil communautaire et en mon nom, à
vous adresser nos meilleurs vœux et une excellente année 2026.

Bonne lecture,

Frédéric Dupic,
*Président de la Communauté
de communes Les Rives de la Laurence
Maire de Montussan*



Balade des 6 communes

Organisée par la Communauté de communes Les Rives de la Laurence avec le soutien de la commune de Sainte-Eulalie, la Balade des 6 communes a rassemblé un peu plus de 400 participants le samedi 4 octobre.

Le temps incertain n'a pas empêché les marcheurs, coureurs et autres vttistes de profiter des paysages de Sainte-Eulalie et du territoire intercommunal.

Un grand merci à vous pour votre bonne humeur et vos sourires, ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur engagement. Rendez-vous en 2026 à Yvrac !



Animations hivernales - Piste de luge

Cette année, les communes de Sainte-Eulalie et de Saint-Loubès ont accueilli la piste de luge intercommunale. Bénévoles des associations, élus locaux, tous ont donné de leur temps pour organiser cet événement à destination des jeunes et des moins jeunes. 100% synthétique et écologique, la piste de luge a fait le bonheur de tout le monde, une très belle réussite !





CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES l'intercommunalité s'engage !

La communauté de communes Les Rives de la Laurence, à travers son Centre Intercommunal d'Action Sociale, **lance une grande campagne de sensibilisation et de prévention sur la thématique des violences intrafamiliales (VIF).**

Fruit d'un travail de plusieurs mois, les objectifs sont multiples :

- encourager la prise de parole et le signalement ;
- informer les victimes et témoins sur les dispositifs d'aide et de protection.

Dans un second temps, la commission en charge de cette question souhaite également sensibiliser l'ensemble de la population aux violences intrafamiliales, mobiliser les acteurs locaux et renforcer leur visibilité.

UNE GRANDE CAUSE NATIONALE, UN ENGAGEMENT LOCAL

Les violences intrafamiliales représentent une réalité douloureuse et complexe qui concerne toutes les couches de notre société. Elles ne se limitent pas aux violences physiques, mais englobent également les violences psychologiques, sexuelles, économiques et verbales, créant un climat de peur et de domination au sein même du foyer, censé être un lieu de sécurité.

Au niveau national, un certain nombre d'engagements et de mesures ont été prises depuis 10 ans : des dispositifs d'aide à la prise de parole, d'écoute, de prise en charge et de protection des victimes.

Un portail de signalement en ligne existe à destination des victimes : arretonslesviolences.gouv.fr (suite page 6)



LES RIVES DE LA LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENSEMBLE

contre les violences
intrafamiliales

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES, APPELEZ LE

3919

Informations,
aides et contacts
pour se protéger,
être écouté(e) et
se reconstruire

www.rivesdelalaurence.fr

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes Les Rives de la Laurence a souhaité lancer cette campagne qui va s'étaler sur l'année 2026.

En qualité qu'établissement public de proximité, la CdC a un rôle central dans la prévention, l'accompagnement et la protection face à ces violences. Elle a déjà initié un travail de sensibilisation avec une première réunion - débat en septembre 2022 sur la thématique des VIF.

« *Agir contre les VIF, c'est agir dans les domaines de la santé publique, de la cohésion sociale et des familles. De plus, de nombreuses actions sont développées au niveau départemental dont la communauté de communes souhaite se faire le relais* », commente Elsa Camino, conseillère en économie sociale familiale, qui supervise la campagne de communication aux côtés des élus.

Il faut dire que les enjeux sont nombreux :

- **Sensibilisation et Prévention** en mettant en place des campagnes d'informations régulières pour

briser l'omerta, former les professionnels (agents municipaux et du CCAS, éducateurs) au repérage des signaux et promouvoir les principes d'égalité et de respect dès le plus jeune âge.

- **Faciliter l'accès aux droits et à l'aide** en assurant la diffusion des numéros d'urgence et des dispositifs d'aide (associations spécialisées, permanences juridiques et psychologiques). Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doit être un point d'entrée privilégié pour l'écoute et l'orientation.

- **Prévenir et informer** le réseau local des acteurs (Police/Gendarmerie, Justice, Éducation Nationale, Santé, Associations) pour garantir une prise en charge rapide, coordonnée et sécurisée des victimes et de leurs enfants.

- **Accompagner et aider** les victimes afin de les mettre à l'abri, trouver des solutions d'hébergement d'urgence adaptées et sécurisées pour les victimes contraintes de fuir leur domicile, et proposer un accompagnement vers l'autonomie (logement, emploi).

VIOLENCES INTRAFAMILIALES, LES CHIFFRES

PARCE QU'EN MATIÈRE DE VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES, IL EST TOUJOURS IMPORTANT DE DONNER LES BONNES INFORMATIONS, VOICI LES CHIFFRES BRUTS ÉMANANT DES SERVICES DE L'ÉTAT. DERRIÈRE CHACUN D'EUX, C'EST UN DRAME QUI SE JOUE.

VIOLENCES CONJUGALES

En 2024, **272 400 VICTIMES** de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie.



84 % des victimes sont des femmes.



64 % sont des violences physiques



31 % des violences verbales ou psychologiques



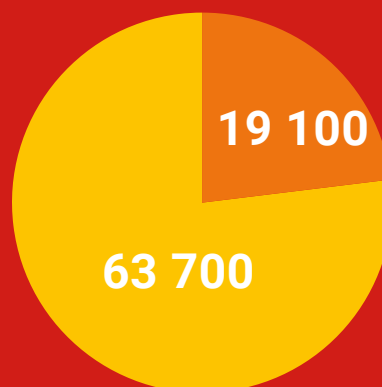
5 % des violences sexuelles

Seule 1 plainte sur 6 est déposée.

134 personnes sont décédées à la suite d'une agression de leur partenaire ou ex-partenaire.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES (non-conjugales)

En 2023, **82 800 VICTIMES** de violences intrafamiliales non-conjugales. Parmi elles :



victimes de violences sexuelles dont 75 % de mineurs au moment des faits.

victimes de violences physiques dont 96% de mineurs au moment des faits.

Sources : Ministère de l'Intérieur.

LA PRÉVENTION

COMMENT RECONNAÎTRE LES VIOLENCES ?

Les violences conjugales et intrafamiliales ne sont pas de simples disputes. Ce ne sont pas des désaccords, ce sont des agressions.

Elles peuvent prendre beaucoup de formes :

- verbales ou psychologiques : insultes, menaces humiliations... ;
- physiques ou sexuelles : coups, agressions, rapports forcés... ;
- numériques : contrôle des messages, harcèlement sur les réseaux... ;
- économiques ou administratives : interdiction de travailler, contrôle total des comptes ou des papiers, etc.

Ces violences peuvent toucher les femmes, les hommes, les enfants. Elles ne sont jamais normales. Elles sont interdites par la loi.

Vous avez le droit d'en parler !

LES CONTACTS UTILES



3919 VIOLENCE FEMME INFO

N° d'écoute et d'orientation.

Appel gratuit et anonyme 7j/7 - 24h/24.



05.56.01.28.69

AIDE AUX VICTIMES

Information et accompagnement du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



05.56.40.93.66

ÉCOUTE DÉPARTEMENTALE

Association APAFED

Mission écoute, accueil 7j17.



arretonslesviolences.gov.fr

Pour un signalement en ligne.

7j/7 - 24h/24.



05.57.77.53.10

GENDARMERIE DE CARBON-BLANC

Du lundi au samedi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00.

Dimanche, jours fériés : 09h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00.

05.57.77.32.10

GENDARMERIE D'AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00.

Dimanche : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00.

Du renfort au CIAS



Julie Colombo,
assistante de
service social
au sein du Centre
Intercommunal
d'Action Sociale
(CIAS) Les Rives
de la Laurence

Elsa Camino est désormais assistée de Julie Colombo, présente au sein du CIAS depuis le 1^{er} septembre 2025. Présentation de la nouvelle assistante de service social de la communauté de communes.

Quel a été votre parcours avant d'intégrer le CIAS des Rives de la Laurence ?

Je suis diplômée d'État en tant qu'assistante de service social à l'IRTS* de Montrouge à Neuilly-sur-Marne.

Avant cela, j'ai travaillé pendant 19 ans dans le commerce, notamment dans le domaine de l'optique. Je voulais sortir de la relation client et j'avais besoin d'aller vers un métier d'accompagnement, d'écoute, de soutien. En résumé : être utile.

Après mon diplôme, j'ai occupé divers postes dans l'accompagnement vers et dans le logement, ou encore en tant qu'assistante sociale du personnel. Enfin, j'ai été assistante de service social au Département de la Gironde, avec une importante activité en direction de la protection de l'enfance.

Quelles sont vos missions ici ?

Elles sont très généralistes. Je fais de l'accueil inconditionnel, en traitant tout type de situation qui émane des CCAS des communes avec qui je collabore. Cela va de l'accueil, l'information et l'orientation du public, à l'instruction de certaines demandes d'aides.

Mon travail est très ancré dans la proximité. Ici, je peux vraiment prendre le temps de réfléchir aux accompagnements et à la manière de lever les freins avec les personnes que nous recevons dans notre service.

*Institut Régional du travail social



mobilités et transports **offrir des alternatives à la voiture**

Comment rejoindre la gare sans voiture ? Comment rallier son travail après être descendu du train ? Face à ces questions du quotidien, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence va déployer en 2026 un ensemble de services en complément de l'aménagement des gares : vélo, covoiturage, scooters, ... Un travail en cohérence avec l'arrivée du RER Métropolitain.

L'arrivée du RER Métropolitain à l'horizon 2030 va profondément transformer les habitudes de déplacement autour de l'agglomération de Bordeaux. **Sur le territoire des Rives de la Laurence, le nombre de voyageurs dans les gares pourrait être multiplié par trois. Un défi majeur, que la communauté de communes a choisi d'anticiper en lançant depuis deux ans un véritable plan d'action mobilités.**

La collectivité a travaillé avec le Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers et la Région Nouvelle-Aquitaine pour engager un contrat opérationnel de mobilités, avec deux priorités :

- repenser l'accessibilité et l'organisation des gares ;
- apporter des solutions au "premier" et au "dernier" kilomètre, ce segment de trajet souvent problématique entre la gare et le domicile ou le lieu de travail.

Les enquêtes menées auprès des habitants et des salariés ont confirmé des attentes fortes : plus de stationnements et surtout d'autres choix que la voiture individuelle pour rejoindre les gares ou les lieux de travail.

Dès lors, la collectivité aidée de ses partenaires, a enclenché un déploiement de solutions de mobilités sur l'ensemble du territoire.

L'enquête publique a démontré des attentes fortes pour des modes de déplacement alternatifs

DES GARES QUI DEVIENNENT DES "HUBS*" DE MOBILITÉS

Les gares de Sainte-Eulalie/Carbon-Blanc, Saint-Loubès et Saint-Sulpice / Izon font l'objet de travaux majeurs, réalisés par la SNCF et la Région pour l'adaptation des infrastructures du réseau du futur RER (notamment l'aménagement et le réhaussement des quais). De leur côté, la communauté de communes et les communes accueillant des gares, ont financé les aménagements dédiés aux parkings et aux vélos.

Carte du projet de RER Métropolitain en cours de déploiement. Les gares de Saint-Sulpice/Izon, de Saint-Loubès et de Sainte-Eulalie/Carbon Blanc sont concernées.



Hub* : dans le domaine des transports, un hub est une plateforme / pôle de correspondance entre différents modes de déplacement (avion, voiture, train, vélo, etc.).

Certains sont déjà terminés (à Sainte-Eulalie, Saint-Loubès), d'autres sont en cours (Saint-Sulpice et Cameyrac).

Sainte-Eulalie/Carbon-Blanc : un pôle multimodal achevé

Les aménagements à Sainte-Eulalie sont terminés : augmentation du nombre de places et amélioration des circulations piétonnes et cyclables. Une réflexion est en cours sur l'installation de bornes de recharge.

Saint-Loubès : vers un hub complet

Les travaux de réhaussement des quais, menés par la SNCF, ont été mutualisés avec ceux du parking. Objectif : trois fois plus de stationnement, mais aussi un espace pensé pour accueillir les nouvelles mobilités. Les travaux ont été les suivants : adaptation des deux quais, mise aux normes de l'éclairage, mise en place de bancs et d'abris pour les voyageurs, sécurisation des bouts de quai, modernisation de la signalétique et du passage souterrain.

L'accessibilité du site permet désormais d'envisager l'ajout d'un arrêt de bus entre le centre-bourg et la zone d'activités, afin de renforcer la connexion avec la gare.

Saint-Sulpice / Izon : modernisation en cours

Si les travaux ferroviaires sont terminés, l'aménagement du parking reste à venir. À terme, la gare bénéficiera d'équipements équivalents à ceux de Saint-Loubès. Ces évolutions permettront d'offrir, dans chaque gare, un véritable hub de mobilités, intégrant stationnement, vélo, transports en commun, covoiturage et services partagés.

2026 : MIS EN OEUVRE DES ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS ET DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

C'est l'une des plus grandes avancées du plan mobilité : en partenariat avec Nouvelle-Aquitaine

Mobilités (NAM), un réseau complet d'abris vélos sécurisés et de vélos en libre-service sera déployé dès septembre 2026.

ABRIS À VÉLOS SÉCURISÉS

Les agents et élus ont réalisé les repérages sur le terrain.

Chaque gare sera équipée de 3 abris sécurisés, offrant :

- 12 places à Saint-Loubès (en plus des 19 installées par la mairie en 2021 - carte gratuite en mairie),
- 12 places à Saint-Sulpice / Izon,



L'abri-vélo sécurisé à Sainte-Eulalie.

- 10 places à Sainte-Eulalie.

L'accès se fera via la carte Modalis ou l'abonnement TER, avec un système de tarification avantageux :

- accès gratuit aux abris pour les abonnés ;
- tarif réduit pour les vélos en libre-service.

Les voyageurs pourront ainsi laisser leur vélo personnel en toute sécurité... ou en emprunter un pour rejoindre leur destination.

VÉLOS EN LIBRE-SERVICE : 50 VÉLOS SUR LE TERRITOIRE

NAM déploiera 7 stations sur la communauté de communes, notamment aux abords des gares, soit une cinquantaine de vélos répartis sur les communes suivantes :

- Sainte-Eulalie : 2 stations (13 vélos)
- Yvrac : 1 station (10 vélos)
- Montussan : 1 station (10 vélos)
- Saint-Loubès : 3 stations (25 vélos)

Ce service facilitera les trajets entre le domicile et la gare ou entre la gare et le travail. Une expérimentation menée en Charente a démontré l'efficacité du dispositif, aujourd'hui étendu en Gironde.

SCOOTERS ÉLECTRIQUES : UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE

Depuis le début de l'automne, des scooters électriques E-DOG (entreprise bordelaise, déjà active sur la métropole) en libre-service complètent l'offre de mobilité sur plusieurs communes.

La communauté de communes finance l'aménagement des dalles de stationnement, tandis que les communes conventionnent directement avec l'opérateur.

Le service est déjà actif à Sainte-Eulalie, Montussan et prochainement à Yvrac. Une extension est envisagée à Saint-Loubès.



Les scooters e-dog.



Le fonctionnement est simple : les utilisateurs empruntent un scooter via l'application, puis le reposent sur une zone dédiée. Ce service étant déjà déployé sur la métropole et La Cali, il sera facile de l'utiliser pour se rendre dans les deux agglomérations.

Pour en savoir plus : www.edog.fr

COVOITURAGE EXPRESS : UNE EXPÉRIMENTATION INNOVANTE

Nouvelle Aquitaine Mobilités portera dès 2026 une expérimentation de lignes de covoiturage express autour de l'A10.

Contrairement au covoiturage "classique", ces lignes fonctionneront comme un véritable transport en commun avec des arrêts dédiés, des passagers réguliers et un fonctionnement via l'application Covoit' Modalis. Les conducteurs sont volontaires.

Sur le territoire, deux communes sont concernées :

- Saint-Loubès (secteur de la Coupole)
- Sainte-Eulalie (secteur de Grand Tour)

Le lancement est prévu pour septembre 2026, après une phase de recrutement des conducteurs au printemps.

LA VOIE VERTE YVRAC -> COLLÈGE DE SAINTE-EULALIE

Parmi les investissements fléchés pour encourager et sécuriser les déplacements à pied ou à vélo, il faut retenir la création d'une liaison sécurisée entre la commune d'Yvrac et le collège de Sainte-Eulalie.

La première phase de travaux a concerné l'axe suivant : avenue du Pin Franc, avenue Gustave Eiffel et passage au-dessus du bassin du Gua. Ils sont prévus pour se terminer en avril 2026.

La seconde phase du chantier permettra de rejoindre le collège via l'avenue Debussy et le parc de la Tour Gueyraud. Ainsi, les jeunes d'Yvrac pourront se rendre sur leur lieu d'enseignement en toute sécurité.

Au final, le déploiement des services de vélos, l'évolution des gares, l'arrivée des scooters électriques, l'expérimentation du covoiturage express, et l'ensemble des aménagements portés par la communauté de communes et les communes, participent au même objectif : **offrir aux habitants des Rives de la Laurence un panel complet de solutions pour se déplacer autrement qu'en voiture.**

Mobilités douces et prévention

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards, etc : les conducteurs de nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

- Les conducteurs doivent adopter un **comportement prudent**, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est **interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants**.
- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 14 ans**.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : **l'usage est exclusivement personnel**.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances.
- Il est **interdit de circuler sur le trottoir**. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.





protection contre les inondations poursuivre le travail



Deux inondations centennales en sept ans, des réseaux saturés lors d'épisodes pluvieux violents, un ruissellement accentué par l'urbanisation : le territoire doit s'adapter. La Communauté de communes lance un plan d'action majeur, appuyé sur un diagnostic approfondi de son réseau d'eaux pluviales. Explications...

La Communauté de communes (Cdc) Les Rives de la Laurence vient d'achever son Schéma Directeur des Eaux Pluviales. Ce travail d'analyse, mené avec l'ensemble des communes de la CdC et celle de Pompignac a été réalisé en lien étroit avec les syndicats en charge des cours d'eau (SMER, GUA). Il met en lumière l'ampleur des enjeux : près de 60 millions d'euros de travaux seraient nécessaires pour adapter le territoire à tous les risques de ruissellement et d'inondation !

Parmi ces opérations, 10 millions d'euros sont identifiés comme prioritaires afin de prévenir les situations les plus urgentes et protéger les personnes et les biens.

UN TERRITOIRE D'EAU QUI FAIT FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

En l'espace d'une petite dizaine d'années, le territoire des Rives de la Laurence a connu deux épisodes d'inondations majeures (2013 et 2021) qualifiés de centennaux, qui ont rappelé la fragilité de nos réseaux. L'artificialisation progressive des sols, la poursuite de l'urbanisation et l'augmentation des phénomènes climatiques intenses aggravent les problèmes d'évacuation des eaux.

Des rues, des lotissements ou des routes que l'on pensait jusqu'alors épargnés se retrouvent désormais concernés (photo ci-contre).

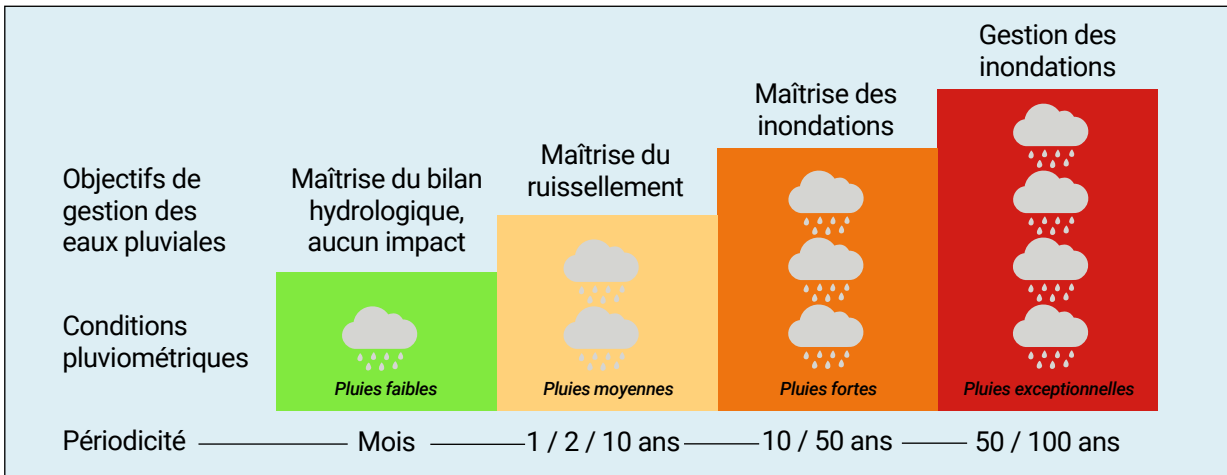
Le Schéma Directeur met ainsi en évidence deux enjeux majeurs :

- l'évacuation des eaux, en s'assurant que le réseau puisse absorber les volumes ;
- le ralentissement du ruissellement, notamment via des zones d'étalement de crue ou des aménagements (bassins, réméandrage...).

DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET UNE PRIORISATION DES CHANTIERS

Grâce au Schéma Directeur, les services de la CdC disposent désormais d'une vision fine des problématiques : dimensionnement insuffisant de certaines canalisations, buses à remplacer, besoins





de nouveaux bassins de rétention, débouchage de réseaux ou encore création de jardins de pluie.

Certaines solutions existent déjà :

- à Montussan, le bassin de rétention situé en bas du parc de Gourrège fait office d'exemple en matière de protection.

- à Saint-Loubès, sur le chemin de Peligon, le réseau pluvial a été repris lors de la réfection de la voirie, avec la création programmée d'un jardin de pluie.

Toutes les zones à risques ont été identifiées, selon différentes fréquences d'événements (annuels, décennaux, trentenaux). Cette hiérarchisation va permettre de lancer les travaux les plus urgents.

UN ENGAGEMENT FINANCIER MAJEUR

Comme annoncé dans le précédent numéro de ce magazine, **la Communauté de communes a acté en juin 2025 une levée de fonds de 15 millions d'euros afin de répondre à ces enjeux.** Des fonds disponibles notamment grâce à la taxe GEMAPI, dont le rôle est précisément de financer les actions de prévention contre les inondations.

La taxe GEMAPI a un principe simple : tout le territoire contribue, car tout le territoire est concerné. L'épisode de juin 2021 a clairement démontré que les inondations n'épargnent aucune commune, ni

DÉFINITION DES CRUES

La crue d'un cours d'eau est mesurée par son débit. Une crue décennale est une crue qui a une chance sur dix de se produire chaque année, c'est-à-dire que ce débit a une chance sur dix d'être atteint chaque année. Statistiquement, il en survient donc une par décennie, mais il s'agit d'une probabilité : deux crues décennales peuvent survenir pendant la même décennie, et aucune pendant la décennie suivante. Une crue centennale atteint un débit qui a une chance sur cent d'être atteint chaque année.

aucun quartier et que l'eau qui ruisselle chez les uns se retrouvent chez les autres.

Les communes d'Yvrac, Montussan et Saint-Loubès ont déjà intégré ce diagnostic dans l'évolution de leur PLU, preuve de l'importance de la planification urbaine dans la gestion de l'eau.

Les prochaines années verront donc la mise en œuvre des solutions identifiées : travaux sur les réseaux pluviaux, retrait de buses inadéquates, création de dispositifs de rétention ou d'étalement, ou encore prise en compte systématique des priorités dans les futurs travaux de voirie communautaire. Dossier à suivre...





une nouvelle génération d'agents au service technique

L'équipe technique poursuit sa structuration, en lien avec les compétences exercées par la Communauté de communes Les Rives de la Laurence. Focus sur les 2 nouvelles agents : Marine et Taloula.



Marine Boquet est, depuis juillet dernier, la toute nouvelle chargée de mission mobilités et PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Une création de poste qui répond aux compétences dont la CdC a la charge. Titulaire d'un Master en Aménagement durable des territoires obtenu à l'université de Lyon, Marine, 26 ans, a travaillé durant deux ans au CEREMA* de Rouen avant de revenir dans le Sud-Ouest dont elle est originaire.

UNE TECHNICIENNE DE TERRAIN

Au sein de l'équipe technique de l'intercommunalité, elle est chargée de coordonner et de suivre tous les chantiers de mobilité, ainsi que les projets portés par d'autres institutions (par exemple Nouvelle-Aquitaine Mobilités pour le covoiturage ou les vélos-services). Elle suit également les actions du PCAET, comme la toute nouvelle thermographie aérienne. « J'apprécie beaucoup l'approche opérationnelle de mes missions. Nous sommes face à des projets intéressants qui, pour réussir, exigent une corrélation constante avec la réalité du terrain. Nous sommes sur un territoire avec de nombreuses opportunités et propice à l'innovation, notamment en matière de services. Nous avons la possibilité de nous greffer sur les infrastructures et les services de mobilité existants pour ensuite expérimenter de nouvelles solutions », commente la jeune technicienne, qui salue également le fait que le pôle technique soit bien structuré et soudé pour assurer toutes ces missions.



« Au sein de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, nous faisons face à des enjeux de plus en plus techniques et lourds à assumer. Nous avons besoin de personnes hautement compétentes, capables de mener des missions de manière transversale, notamment en matière de mobilité, de gestion des milieux aquatiques ou encore de protection contre les inondations. »

Depuis septembre, **Taloula Colas**, 28 ans, est la nouvelle chargée de mission Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations.



VEILLER À LA PROTECTION DES POPULATIONS

Après un Master de Cartographie des Espaces à Risques (CER), elle a travaillé au Parc naturel régional du Morvan, en construisant la cartographie des chemins du Grand Site de France de Bibracte-Mont Beuvray. S'en est suivie une pause pour enseigner le français aux personnes de langue étrangère, avant de revenir vers sa formation initiale de cartographie et de gestion des risques. « Le grand enjeu de notre mission, c'est la protection des populations contre les crues et les inondations, qui sont liées à des épisodes pluvieux de plus en plus violents et des débordements de la Dordogne », explique-t-elle. Depuis son arrivée, Taloula supervise en particulier l'entretien et les travaux sur les digues, avec en parallèle le projet de reconnaissance du système d'endiguement de la Basse Dordogne, qui est mené conjointement avec le PETR du Grand Libournais. « Toutefois, mon expérience m'a beaucoup apporté en matière de transmission de connaissances et de sensibilisation. C'est ce que je retrouve, notamment en termes de pédagogie dans mes missions liées à la GEMAPI », commente Taloula.

Emmanuelle Pautrot, directrice générale des services de la CdC Les Rives de la Laurence

*CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



LA PLATEFORME de rénovation énergétique

Destinée à tous les habitants du Cœur Entre-deux-Mers, cette plateforme de service public vous accompagne dans la définition et la réalisation d'un projet de rénovation et de transition énergétique de votre habitat. Plusieurs solutions sont à votre disposition.



Simulateur thermique

C'est un outil simple et gratuit qui, à partir de votre adresse, estime la performance thermique de votre toit et met en évidence les zones de perte de chaleur.

Ce simulateur est avant tout un outil de sensibilisation. Il ne remplace pas un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)



Simulateur solaire

Il s'agit d'un simulateur en ligne, gratuit, qui permet d'évaluer le potentiel solaire de votre toiture, la faisabilité et la rentabilité d'un projet photovoltaïque :

- évaluer et connaître le potentiel solaire de votre habitation ;
- estimer le coût d'une potentielle transition photovoltaïque ;
- étudier la possibilité de raccordement au réseau ;
- trouver des artisans qualifiés autour de votre commune ou des communes voisines ;
- télécharger et imprimer vos simulations solaires.



Mon conseiller Rénov'

Ce service d'accompagnement gratuit et personnalisé vous aide à définir et à mettre en œuvre un projet de rénovation énergétique. Exemple : isolation, chauffage, solaire, etc.

Le conseiller Rénov' vous oriente sur les travaux à réaliser en fonction de votre habitat et vous aide sur les montages de dossiers (par exemple MaPrimeRénov'), le choix des travaux, la compréhension des devis, etc.



Le boîtier Voltalis

Ce dispositif connecté, entièrement gratuit, permet aux habitants chauffés à l'électricité avec des radiateurs électriques ou une pompe à chaleur, de les piloter et de les programmer à distance, selon leurs habitudes.

Lors des pics de consommation ou tension du réseau électrique, le système peut réduire temporairement la consommation de chauffage (durée très courte), pour contribuer à l'équilibre du réseau, sans nuire au confort.

Bénéfice direct : une réduction possible de la facture d'électricité estimée entre 10 % et 15 % sur le chauffage.



Groupement d'achat citoyen

La plateforme relaie ou organise des achats groupés (pompes à chaleur, panneaux solaires, etc.), ce qui permet souvent de bénéficier d'un coût réduit via l'effet de volume.

SAMEDI 17 JANVIER

> **Saint-Loubès**
Orchestre philharmonique La Lyre sous le signe de la musique latine, 20h30, à La Coupole.

SAMEDI 24 JANVIER

> **Sainte-Eulalie**
Soirée allemande/choucroute organisée par le Comité de jumelage, à 20h00, à la Salle des fêtes.

DIMANCHE 25 JANVIER

> **Saint-Loubès**
Acqua Alta, danse et réalité augmentée, 17h00, à La Coupole.
> **Yvrac**
Repas de la Saint-Vincent.

SAMEDI 31 JANVIER

> **Montussan**
Soirée portugaise, organisée par O Coração, salle Carsoule.

MERCREDI 4 FÉVRIER

> **Saint-Loubès**
Conférence musicale interactive "Blues is Roots", 19h00, à la médiathèque. Entrée libre.

VENDREDI 6 FÉVRIER

> **Saint-Loubès**
Pas de deux, spectacle de l'Opéra National de Bordeaux, 20h30, à La Coupole.

SAMEDI 7 FÉVRIER

> **Sainte-Eulalie**
Loto organisé de la GRS, à la Salle des fêtes.

SAMEDI 14 FÉVRIER

> **Montussan**
Soirée théâtre "Paul m'a laissé sa clef", organisée par KIPROKO, 20h00, salle Carsoule

SAMEDI 21 FÉVRIER

> **Montussan**
Loto de l'association Chouquette Fée un Rêve (caritatif), salle Carsoule.
> **Sainte-Eulalie**
Loto du Trésor des pirates, à 20h00, à la salle des fêtes.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

> **Saint-Loubès**
Vide-greniers de l'association Saint-Loubes en transition, à la salle Max Linder.

VENDREDI 27 FÉVRIER

> **Sainte-Eulalie**
Loto organisé par l'association Kiwanis, à 20h00, à la salle des fêtes.
> **Saint-Loubès**
"En Cercle et Nous" concert de la C^{ie} Sans additif, 20h30, à La Coupole.

SAMEDI 28 FÉVRIER

> **Montussan**
Carnaval de Montussan.
> **Saint-Loubès**
Soirée bal trad, musiques et danses traditionnelles, 19h30, à La Coupole.

VENDREDI 6 MARS

> **Saint-Loubès**
Spectacle "Confidences d'un illusionniste", 20h30, à La Coupole.

SAMEDI 7 MARS

> **Beychac-et-Cailleau**
Carnaval, organisé par ReBeCa, à la Maison pour Tous.
> **Sainte-Eulalie**
Karaoké et soirée dansante, organisés par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes.

DIMANCHE 8 MARS

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Course Nature - Course "Entre golf et vignes".

SAMEDI 14 MARS

> **Sainte-Eulalie**
Repas dansant organisé par la 4L Eulalienne à la salle des fêtes.
> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Spectacle organisé par Parents 2.0, à la salle des fêtes.
> **Saint-Loubès**
Carnaval de Saint-Loubès, à La Coupole.

DIMANCHE 15 MARS

> **Toutes communes**
Premier tour des élections municipales.

SAMEDI 21 MARS

> **Sainte-Eulalie**
Loto du Trésor des pirates, à la salle des fêtes.
> **Saint-Loubès**
Soirée de la Saint-Patrick, 19h30, à La Coupole.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS

> **Beychac-et-Cailleau**
Tournoi FIFA organisé par l'Athletic 89 FC, à l'Espace sportif de la Trappe.

DIMANCHE 22 MARS

> **Toutes communes**
Deuxième tour des élections municipales.

JEUDI 26 MARS

> **Saint-Loubès**
Carrefour de l'emploi, de 9h00 à 12h30, à La Coupole.

SAMEDI 28 MARS

> **Sainte-Eulalie**
Soirée "Espagne" organisée par le Comité de Jumelage à partir de 20h (salle des fêtes). Réservations Lyliane Faure 06.78.98.47.02.
> **Saint-Loubès**
Spectacle "Les Fo'Plafonds", humour et musique, 20h30, à La Coupole.
> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Soirée à thème, organisée par Les Gazelles de la Presqu'île.
> **Yvrac**
Carnaval à partir de 14h00.

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS 2026

> **Saint-Loubès**
Portes Ouvertes des Châteaux de la Presqu'île 5ème édition. Découvrez leur savoir-faire, dégustez leurs cuvées et profitez de nombreuses animations.

DIMANCHE 29 MARS

> **Saint-Loubès**
Vide-greniers organisé par l'Espace de vie sociale Evad&vous 33 au Parc de la Coupole.

SAMEDI 4 AVRIL

> **Sainte-Eulalie**
Loto du Trésor des pirates, à la salle des fêtes.

DU SAMEDI 4 AU JEUDI 9 AVRIL

> **Saint-Loubès**
Festival du Jeu, à La Coupole. 30^{ème} édition.

LUNDI 6 AVRIL

> **Sainte-Eulalie**
Chasse aux œufs et Omelette Pascale, organisée par le Comité des fêtes, à la Tour Gueyraud.

DU 7 AU 10 AVRIL

> **Beychac-et-Cailleau**
Tournoi de l'Athletic 89 FC, à l'Espace sportif de la Trappe et à la Maison pour tous.

SAMEDI 11 AVRIL

> **Sainte-Eulalie**
Loto de la GRS, à 20h00, à la salle des fêtes.

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 AVRIL

> **Saint-Loubès**
Braderie de la Croix Rouge Salle Max Linder.

DIMANCHE 12 AVRIL

> **Beychac-et-Cailleau**
Vide-greniers de l'AREB, au bourg de Beychac.

SAMEDI 18 AVRIL

> **Sainte-Eulalie**
Vide-greniers organisé par le Comité des fêtes, à la Tour Gueyraud.

VENDREDI 24 AVRIL

> **Saint-Loubès**
M.O.L.I.E.R.E. - Théâtre, 20H30, à La Coupole.

SAMEDI 25 AVRIL

> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Boum des Copains organisé par Parents 2.0, à la salle des fêtes.

DIMANCHE 26 AVRIL

> **Sainte-Eulalie**
Vide-greniers organisé par l'Amicale de la musique, à la Tour Gueyraud.
> **Saint-Loubès**
Ciné-Harmonies : Rencontre de 3 orchestres, 16h00, à La Coupole.
> **Saint-Loubès**
Vide-greniers du FC Loubésien au complexe sportif.
> **Saint-Sulpice-et-Cameyrac**
Vide-greniers organisé par Saint-Sulpice Loisirs, à la salle des fêtes.

THÉ DANSANTS

> **Montussan (à la salle Carsoule)**
- Jeudi 5 mars, de 14h30 à 18h30, salle Carsoule.
> **Sainte-Eulalie (à la salle des fêtes)**
- Jeudi 22 janvier, orchestre Alain Michel, à partir de 14h00.
- Jeudi 19 mars, orchestre Didier Laurent, à partir de 14h00.
- Jeudi 16 avril, orchestre J.L Vincent à partir de 14h00.
Réservations obligatoires mairie de Sainte-Eulalie au 05.56.06.05.59
> **Saint-Loubès (à La Coupole)**
- Mardi 20 janvier, 14h30, Sylvie Nauges.
- Mardi 24 février, 14h30, Pierre-François Duqueyroy.
- Mardi 21 avril, 14h30, David Firmin.

AU CINÉ ENSEMBLE

> **Saint-Loubès**
Par l'association "Anti âges animations" à La Coupole.
- Mardi 13 janvier 20h00 : "Les habitants".
- Mardi 3 février 20h00 : "Buena Vista Social Club".
- Mardi 10 mars 20h00 : "Bonobos"
- Mardi 14 avril 20h00 : "Joker" (déconseillé aux moins de 12ans)

**retrouvez toute l'actualité
de votre intercommunalité
sur facebook et Instagram
[@rivesdelalaurence](#)**

